

# SEANCE DU 24 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Altenheim convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Mickaël VOLLMAR, Maire.

**Membres présents :** M. et Mmes les Adjoints et Conseillers Municipaux : Jean-Claude Heitz 1<sup>er</sup> adjoint, Daniel Knobloch 2<sup>ème</sup> adjoint, Murielle Wicker 3<sup>ème</sup> adjointe, Etienne Bohner, Gérard Bokan, Sébastien Gentner, Michèle Knobloch, Angélique Marxer, Christophe Marxer, Colette Wicker.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 09 avril 2014
3. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)
4. C.C.A.S. Renouvellement des membres du conseil d'administration
5. Reconduction de l'indemnité de conseil au receveur municipal
6. Points Divers

### **N°033/2014 Désignation d'un secrétaire de séance.**

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire Madame Marxer Angélique.

### **N°034/2014 Approbation du compte rendu de la réunion du 09 avril 2014**

Le procès verbal de la séance du 09 avril 2014 a été approuvé à l'unanimité.

### **N°035/2014 RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

En application de l'article 1650 du code général des impôts, le Conseil Municipal est amené à désigner douze commissaires titulaires ainsi que douze commissaires suppléants, parmi lesquels six titulaires et six suppléants seront nommés par le Directeur des services fiscaux, afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal a désigné les personnes suivantes :

Catégories de contribuables représentés	Pour la désignation des membres titulaires	Pour la désignation des membres suppléants
<b>Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ MARXER Christophe, 14, rue Principale – Altenheim</li> <li>✓ BOKAN Gérard, 8A, rue de la Colombe – Altenheim</li> <li>✓ STOFFEL Bernard, 11, rue de Friedolsheim – Altenheim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ HEITZ Jean-Claude, 1, rue de Friedolsheim - Altenheim</li> <li>✓ NONNENMACHER Patrick, 1, impasse de l'Eglise – Altenheim</li> <li>✓ STAEBEL Rémy, 7, rue de la Colombe – Altenheim</li> </ul>
<b>Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ WICKER Murielle, 2, rue des Vergers – Altenheim</li> <li>✓ WICKER Colette, 3, rue de Dettwiller – Altenheim</li> <li>✓ MATTERN Valentine, 6, rue de Friedolsheim – Altenheim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ GENTNER Françoise, 1, rue du Mittelfeld – Altenheim</li> <li>✓ HEITZ Jean-Claude, 1, rue de Friedolsheim – Altenheim</li> <li>✓ BOHNER Etienne, 3, rue de Wolschheim – Altenheim</li> </ul>
<b>Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ VOLLMAR Mickaël, 2, impasse de la Mésange – Altenheim</li> <li>✓ MARXER Angélique, 10, rue de Dettwiller – Altenheim</li> <li>✓ WICKER Colette, 3, rue de Dettwiller – Altenheim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ GROSS Gabrielle, 1, rue de Dettwiller – Altenheim</li> <li>✓ STAEBEL Stéphane, 3, rue de la Colombe – Altenheim</li> <li>✓ KNOBLOCH Daniel, 2, rue de la Colombe – Altenheim</li> </ul>
<b>Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ WANDHAMMER Jacqueline, 10, rue de l'Eglise - Knoersheim</li> <li>✓ WENDLING Christian, 6, rue Haeslen – Friedolsheim</li> <li>✓ CLAUSS Sébastien, 18, rue de Schnersheim – Fessenheim le Bas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ HARTMANN André, 11, rue de Schnersheim – Fessenheim le Bas</li> <li>✓ HEITZ Adrien, 5, rue de la Chapelle – Friedolsheim</li> <li>✓ DISS Jean-François, 5, rue de Lupstein - Littenheim</li> </ul>

**N°036/2014 C.C.A.S. RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

En application du décret n°95-562 du 6 mai 1995 modifié par le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000, le Conseil Municipal procède à l'élection des nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Outre le Président, M. VOLLMAR Mickaël,

Le Conseil Municipal décide de fixer à 8 le nombre de membres du C.C.A.S. qui sera composé de :

- Elus membres du CCAS au sein du Conseil Municipal :  
M. KNOBLOCH Daniel, Mme MARXER Angélique, Mme WICKER Colette, Mme WICKER Murielle.
- Nommés membres du CCAS par le Maire :  
Mme DOSSMANN Marie-Anne, Mme GANTZER Nathalie, Mme MERTZ Danielle, Mme RINGENWALD Céline.

**N°037/2014 RECONDUCTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL**

**Cette délibération annule et remplace la délibération N°031/2014**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par sept voix POUR et quatre voix CONTRE :

DE RECONDUIRE l'indemnité de conseil régie par les textes précités au taux de 100% du tarif indiqué à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983, à Madame Simone FISCHER.

## **POINT DIVERS :**

**Formation des élus** : quatre conseillers demeurent intéressés par des formations qui ont été proposées aux élus locaux.

**Location de la salle polyvalente** : sur décision des conseillers il a été convenu de louer gratuitement une fois par an la salle communale aux différentes associations locales dans le cadre d'**une fête privée**.

Délibéré les jour et an susdits

La séance est levée à vingt deux heures treize minutes.

Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Mickaël VOLLMAR  
Maire,

Jean-Claude HEITZ  
1<sup>er</sup> Adjoint,

Daniel KNOBLOCH  
2<sup>ème</sup> adjoint,

Murielle WICKER  
3<sup>ème</sup> adjointe,

Etienne BOHNER  
Conseiller,

Gérard BOKAN  
Conseiller,

Sébastien GENTNER  
Conseiller,

Michèle KNOBLOCH  
Conseillère,

Angélique MARXER  
Conseillère,

Christophe MARXER  
Conseiller,

Colette Wicker  
Conseillère.

